

Commune de SAINT-IMOGES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage 2
1/2000

"Vu pour être annexé à la délibération du 06/06/2011 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme mis en révision."

Fait à Saint-Imoges
Le Maire,

ARRETE LE : 31/05/2010
APPROUVE LE : 06/06/2011



Légende

- Limite de zone
- Limite de secteur
- ① Emplacement réservé
- Espaces Boisés Classés à créer ou à conserver
- Servitudes d'alignement (EL7)
- Eléments de paysage (alignement d'arbres) protégés au titre de l'article L. 123-1-5 °

- Zone UA Zone d'habitat ancien
- Zone UB zone d'habitat pavillonnaire
- Zone UE Zone d'équipement
- Secteur UEI Secteur d'équipement de loisirs
- Secteur UEp Secteur d'équipement public
- Secteur UEs Secteur d'équipement social
- Secteur UEt Secteur d'équipement touristique
- Zone 1AU Zone d'urbanisation future (court terme)
- Zone 2AU Zone d'urbanisation future, constructible après modification ou révision du PLU
- Zone 1AUE Zone d'équipement future (court terme)
- Zone A Zone agricole
- Zone N Zone naturelle
- Secteur Nj Secteur de jardin
- Secteur Nt Secteur d'équipement touristique

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n° 1	110 m ²	Création de logements locatifs	Commune
ER n° 2	840 m ²	Élargissement de voirie à 10 m	Commune

